

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE L'ISLET  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-JEAN-PORT-JOLI**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Jean-Port-Joli, tenue le 7 août 2023 à la salle du conseil du Centre municipal à 20 :00 heures au 7 Place de l'Église.

Sont présents :

Mesdames les conseillères:  
Brigitte Caron  
Lyne Jacques  
Ginette Plante

Messieurs le conseiller:  
Jean-Pierre Lebel

Absences motivées : Messieurs Anthony Hallé et Stanley Bélanger.

formant quorum sous la présidence de monsieur Normand Caron, maire.

**1. Ouverture de la session.**

Monsieur le maire ouvre la session en souhaitant la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux contribuables présents.

214-08-2023

**2. Adoption de l'ordre du jour.**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Brigitte Caron  
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter l'ordre du jour en y ajoutant les points suivants :

9.1 Motion de félicitations à nos athlètes port-joliens.

L'item "Autres sujets "demeure ouvert.

215-08-2023

**3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2023.**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Brigitte Caron  
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2023 tel que rédigé par le directeur général et greffier-trésorier.

**4. ADMINISTRATION :**

**4.1 Comptes du mois.**

216-08-2023

**a) Ratification des dépenses effectuées par le directeur général et greffier-trésorier.**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Ginette Plante  
APPUYÉ PAR : Mme Brigitte Caron  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de ratifier les dépenses suivantes effectuées par le directeur général et greffier-trésorier pour le mois de juillet 2023 au fonds d'administration pour un montant de 307 171,83 \$ :

**DÉPENSES DE JUILLET 2023 EFFECTUÉES PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
ET GREFFIER-TRÉSORIER**

<b>NOM</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>MONTANT</b>
------------	--------------------	----------------

**DÉBOURSÉS AUTORISÉS PAR LE CONSEIL**

**Travaux rues Jean-Leclerc, du Quai Nord et Laurendeau**

**Travaux rues Fleury, du Quai Sud et chemin du Roy Ouest**

Les services EXP Inc.		4 139.10 \$
-----------------------	--	-------------

**SALAIRES, DÉPLACEMENTS ET REPRÉSENTATION**

Salaires	Paies du 18-06 au 01-07-2023	65 070.52 \$
	Paies du 02-07 au 15-07-2023	70 125.71 \$
Ministère du revenu Qc	Remises Juin 2023	32 393.89 \$
Agence du revenu Canada	Remises Juin 2023 Taux réduit	9 997.70 \$
	Remises Juin 2023 Taux régulier	1 825.35 \$
Caron, Gaétan	Indemnité de déplacement Juin 2023	141.43 \$
Chambre de commerce	Cocktail - Tournoi du Président (2 cartes)	80.00 \$
Gagnon, Jérôme	Indemnité de déplacement Juin 2023	141.43 \$
Goulet-Bernier, Maxime	Indemnité de déplacement Juin 2023	141.43 \$
Pilote, Nicolas	Indemnité de déplacement Juin 2023	141.43 \$
St-Pierre, Virginie	Indemnité de déplacement Juin 2023	141.43 \$

**180 200.32 \$**

**CONTRATS**

AgroEnvirolab	Analyses d'eau, Mai 2023	902.22 \$
Aquatech	Suivi eau potable, eaux usées et neiges usées, Juin 2023	10 879.42 \$
Canadien national	Passages à niveau, Juillet à Sept. 2023	2 938.50 \$
Chouinard Tommy	Conciergerie Vigie, Juillet 2023	916.67 \$
Concassés du Cap (Les)	Disposition matières recyclables, Juin 2023	10 574.02 \$
Énergycycle	Enfouissement et redevances Juin 2023	14 549.85 \$
FQM Assurances	Ajout 397, route de l'Église	878.54 \$
Gagnon, Priscille	Location équipement 15-07-2023	319.20 \$
	Location équipement 29-07-2023	319.20 \$
Lizotte Murielle	Conciergerie MCJ, Juillet 2023	825.00 \$
St-Pierre, Sylvain	Conciergerie 20, ch. du Roy Est 07-2023	216.00 \$
	Conciergerie centre municipal, 07-2023	2 124.96 \$

**45 443.58 \$**

**SUBVENTIONS -  
DONS**

COFEC	Aide financière municipale 2023 7/12	10 025.00 \$
Fond. Hôtel Dieu Montmagny	Don décès père de Jolyane Bourgault (pompière)	100.00 \$

**10 125.00 \$**

**COTISATIONS - ABONNEMENTS - QUOTES-PARTS**

**0.00 \$**

**FORMATION -  
CONGRÈS**

**0.00 \$**

**HYDRO-QUÉBEC**

Éclairage des rues	1 543.11 \$
Vigie, 260 rue Caron	719.29 \$
Poste de pompage, 272 rue Caron	1 230.32 \$
Parc Robichaud, 392 rue Verreault	91.79 \$
Centre municipal, 7 Place de l'Église	1 452.42 \$
Salle Gérard-Ouellet	272.73 \$
Maison comm. Joly, 318 rue Verreault	501.15 \$
Égout (route de l'Église)	183.64 \$
Purge, 495 chemin du Moulin	42.01 \$
Enseigne, 900 2e rang Ouest	46.34 \$
Panneau publicitaire, 801 de Gaspé Est	23.17 \$
Panneau publicitaire, 921 de Gaspé Ouest	23.17 \$
438 route de l'Église	104.42 \$
Kiosque, 20 de Gaspé Ouest	229.12 \$
20 chemin du Roy Est	181.36 \$
Éclairage, rue du Quai	126.43 \$
Égouts, Poste MTQ, 139 de Gaspé Ouest	338.62 \$
Domaine, 775 de Gaspé Ouest	395.32 \$
Égouts, Poste du Faubourg	40.11 \$
Centre Rousseau	4 123.70 \$
130, avenue de Gaspé Ouest	2 369.36 \$
Usine, 65 4e rang Ouest St-Aubert	2 363.57 \$
401, de Gaspé Ouest	140.67 \$
417, de Gaspé Ouest	41.38 \$
Garage, 389 rte de l'Église	423.94 \$
Égouts, 288 avenue de Gaspé Ouest	95.71 \$

**17 102.85 \$**

**TÉLÉPHONE**

Télus mobilité	Cellulaire garage facture du 14-06-2023	67.21 \$
Groupe Négotel	Service du 22-06-2023 au 21-07-2023	590.33 \$
Télus Québec	Wifi facture du 28-06-2023	569.13 \$
	Internet garage et usine fact. du 28-06- 2023	166.61 \$
	Salle Gérard-Ouellet facture du 25-06- 2023	191.72 \$
	Internet Vigie juillet 2023	57.49 \$
	Centre Rousseau Juin 2023	148.26 \$

**1 790.75 \$**

**AUTRES**

COFEC	Acquisition collection Musée Anciens-Canadiens	40 000.00 \$
Perez, Pelaez et Hugo, Enrique	Acompte 50% Projet citoyen Ramure 2023	6 000.00 \$
Pilote Nicolas	Remboursement cellulaire et repas Juin 2023	70.73 \$
Quadiant	Recharge pour la timbreuse	2 299.50 \$

**48 370.23 \$**

**307 171.83 \$**

## Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, directeur général et greffier-trésorier adjoint de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Eric Thivierge, directeur général et greffier-trésorier adjoint

217-08-2023

### **b) Présentation des comptes du mois pour approbation.**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accepter et de payer les comptes suivants pour un montant total de 477 793,04 \$ :

#### **COMPTES DU MOIS DE JUILLET 2023 POUR APPROBATION**

<b>NOM</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>MONTANT</b>
<b>ACHATS AUTORISÉS PAR LE CONSEIL</b>		
		<u>0.00 \$</u>

#### **ACHATS AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL/GREFFIER-TRÉSORIER**

ADN Communication	Alertes municipales, Juin 2023	636.02 \$
ADMQ Beauce-Côte-Sud	Colloque annuel 2023 - Zone 10	137.97 \$
Aquatech	Traitement eau potable, usées, neiges usées Juillet 23	10 879.42 \$
Avantis coopérative	Clapet réservoir	5.22 \$
	Caisse de fluorescents - Centre municipal	171.71 \$
BuroPro Citation	Copies mono et couleurs 25-06 au 25- 07-23	300.46 \$
	Sac de déchiquetage	81.61 \$
Éthier Avocats Inc.	Réclamation de taxes Juin 2023	507.76 \$
Extincteurs Ouellet Enr.	Vérification extincteurs, bureau-Vigie, MCJ	548.43 \$
Griffunrie	Ciseau, recharge pour stylos, feuilles P.V.	86.72 \$
	Chaise ergonomique	1 704.55 \$
	Papier 8.5x11, agrafeuse, classeur desktop	197.14 \$
GOOGLE (VISA)	Service GOOGLE Juin 2023	638.52 \$
Jalbertech	M.O. pour réseau Wifi Centre-du-Village	185.11 \$
Journal l'Attisée	Publicité Juillet 2023	1 649.89 \$
Lord, Stephen	Forfait cellulaire Juin et Juillet 2023	173.52 \$
Mini Excavatrice Camil et Simon Fournier	Pelle pour trou sculpture Déesse de la mer	172.46 \$
Office du tourisme MRC L'Islet	Campagne régionale Web et mix médiás	13 222.13 \$
Produits sanitaires unique Inc.	Papier hygiénique, gel nettoyant	177.13 \$
Raymond Chabot Grant Thornton	Mandat audit Recyc-Qc 2022	1 724.63 \$
Régie de l'Anse-à-Gilles	Quote-Part 2023 2e versement	11 847.22 \$
Roy Robert	Matériel payé pour Déesse de la mer	396.08 \$
Serrurier Alain Dumais	Clé pour panic, ens. Dogging panic	158.10 \$
6tem TI	Sauvegarde et réplique standard	34.49 \$
Tetra Tech QI Inc.	Étude préliminaire rempl. Conduite d'aménée Plan intervention renouvellement conduite	673.76 \$ 11 981.55 \$

Union des municipalités du Qc	Participation mutuelle SST ajust. 2022 et initial 2023	4 051.73 \$
VISA	Frais Amazon membre Prime	12.63 \$
	Frais annuel	60.00 \$
	Remise annuelle carte affaires	-60.52 \$
	Consultation au registre foncier	2.00 \$
ZOOM (VISA)	Service du 25-07- au 24-08-2023	60.94 \$
		<b><u>62 418.38 \$</u></b>

#### **ACHATS AUTORISÉS POUR L'URBANISME**

Englobe environnement Inc.	Matières organiques compostage 7-07-23	682.17 \$
	Matières organiques compostage 14 et 21-7-23	940.79 \$
	Matières organiques compostage 28-07-2023	521.94 \$
Gestion Éco-Vert-Dur Inc.	Accès citoyen à l'écocentre Juillet 2023	2 927.26 \$
	Branches	16.10 \$
Journal L'Oie Blanche	Avis public Règlement de zonage	520.27 \$
MRC L'Islet	Service régional d'inspection Juin 2023	2 025.00 \$
Municipalité de St-Roch-des-Aulnaies	Formation inspectrice selon entente	2 155.22 \$
Pilote, Nicolas	Forfait cellulaire juillet 2023	46.73 \$
Serres Caron Inc. (Les)	Semis-fines herbes-fleurs-légumes	42.84 \$
	Urnes pour location commercial	2 355.14 \$
	Semis-fines herbes-fleurs-légumes	1 093.38 \$
	Hydrangée projet Vigie	42.53 \$
	Végétaux projet Vigie	57.78 \$
Serres Fleuri-Cap Inc. (Les)	Caissettes fleurs et vivaces	327.45 \$
	Hosta-achinacea projet Vigie	71.22 \$
	Caissettes fleurs et vivaces	327.45 \$
		<b><u>14 153.27 \$</u></b>

#### **ACHATS AUTORISÉS POUR LA VIE COMMUNAUTAIRE**

Alarmes Clément Pelletier	Service surveillance 05-07 à 04-07-2024	110.38 \$
Aquam Inc.	Cotons ouatés sauveteurs	102.47 \$
Avantis coopérative	Peinture grise, trappes à souris, MCJ	80.45 \$
	Retour marchandise Domaine	-224.68 \$
	Ruban tissus et algicide destructeur piscine	154.17 \$
	Base parasol piscine domaine	57.47 \$
	Matériaux pour sentier, Domaine	9 855.69 \$
	Peinture estrade, Parc Rob.	188.99 \$
	Dalle lisse grise	28.21 \$
	Charbon BBQ camp de jour	44.00 \$
	Réparation jeux brisés, Parc Robichaud	10.42 \$
	Pinceaux et manchons, cabane à patins	27.76 \$
	Peinture, cabane à patins	146.88 \$
Bernier, Martin	4 hrs débroussaillage équip. personnel	120.00 \$
	Visite et évaluation - Projet sentiers	50.00 \$
Bravad technologie	Activation cellulaire camp de jour	45.98 \$
Camping des Aulnaies	Sortie camp de jour	883.00 \$
Canva (VISA)	150 cartes postales Domaine	82.50 \$
	Sécuriser et abattre arbres morts	
Caron Josué	Parc Rob.	321.93 \$
Cottinet, Mara-Claire	Achat de matériel pour camp de jour	14.43 \$
Création Étincelle	Maquillage Fête Nationale	156.25 \$
Dion, Valérie	Atelier de théâtre créatif	154.00 \$
Dionne, Charles-Antoine	Cours de tennis du 8 juillet 2023	300.00 \$

École de Danse Chantal Caron	Spectacle Vigie Fête Nationale	459.90 \$
ÉcoVerdure	Entretien terrain de soccer	539.59 \$
	Entretien Parc des Trois-Béréts	344.43 \$
Excavation VCG Inc.	Remplissage de la piscine	2 138.54 \$
Extincteurs Ouellet enr.	Vérif. Ext. Usine, Étang, Aréna, Domaine	195.46 \$
Ferme Napolie	Sortie camp de jour	1 241.00 \$
Gîte du Cerf-Volant	Atelier Cerf-Volant du 30 juin 2023	261.57 \$
Griffunrie	Gouache, boules en mousse, pochettes	9.11 \$
	Accessoires pour activités	36.37 \$
	Bâtons de colle	9.19 \$
	Accessoires activités camp de jour	90.37 \$
	Colle, billes, argiles, cure-pipes, gallon de colle	73.67 \$
	Ruban, laine, tatouages temp., fil à broder	66.54 \$
	Cure-pipes, yeux autocollants, cartons	10.30 \$
	Peinture intérieure, cabane à patins	58.24 \$
Jalbertech Inc.	Salle de bain Domaine de Gaspé	2 096.75 \$
Jonathan Richard Designer	Conception panneaux sentiers Domaine	1 680.00 \$
Laurendeau, Fernand	2 Coroplast pour Fête Nationale	20.00 \$
Lemieux-Lizotte, Annabelle	Achat de breuvages camp de jour et un jeu	131.84 \$
	Café glacé anniversaire d'une animatrice	28.28 \$
	Remb. achats pour camp de jour	13.07 \$
	Remb. achats pour camp de jour	122.94 \$
Magasin Coop La Paix	Eau de source	2.99 \$
	Eau de source	18.98 \$
	Accessoires pour activités	226.78 \$
	Eau, liquide à vaisselle, sacs à ordures	17.80 \$
	Eau	8.97 \$
	Accessoires pour activités	14.88 \$
	Épicerie camp de jour	255.33 \$
	Épicerie camp de jour	396.07 \$
	Eau	5.98 \$
	Épicerie camp de jour	410.87 \$
	Eau, accessoires camp de jour	69.23 \$
	Eau	2.99 \$
	Eau	8.97 \$
	Eau et épicerie	11.97 \$
	Eau	5.98 \$
	Dîner pour un enfant	5.16 \$
	Articles de nettoyage et accessoires camp	49.03 \$
	Épicerie camp de jour	11.98 \$
	Épicerie camp de jour	224.72 \$
Manu Atelier Culinaire Inc.	Repas groupe (6 boîtes) Fête Nationale	106.93 \$
Morneau, Guillaume	Achat d'aliments pour activité culinaire	35.90 \$
MRC L'Islet	Déplacements hebdomadaires sem. 26-06	919.80 \$
Municipalité de L'Islet	Formation secourisme Camp de jour 17-06-23	355.77 \$
Musée de la Mémoire Vivante	Sortie camp de jour 7 juillet 2023	576.00 \$
	Sortie camp de jour 10 juillet 2023	546.00 \$
	Sortie camp de jour 20 juillet 2023	564.00 \$
	Sortie camp de jour 24 juillet 2023	378.00 \$
Nettoyeur Daoust Forget	Lavage nappes blanches (16)	101.18 \$
	Lavage nappes blanches (47)	297.22 \$
Pharmacie Uniprix	Articles infirmerie	18.34 \$
	Articles infirmerie et accessoires camp	42.14 \$
	Accessoires camp de jour	6.88 \$

Plomberie Martin Pelletier Inc.	Réservoir FL-22 et main d'œuvre Chauffe-eau local 7 - Maison Communautaire Joly	1 454.59 \$ 1 010.47 \$
	Mise en marche de la piscine - Domaine	739.16 \$
	Évier extérieur, chauffe-eau - Domaine	2 635.19 \$
Produits de l'Ermitage Produits sanitaires unique Inc.	Cèdre embouteté Cabane sentiers Domaine	2 541.00 \$
	Articles hygiéniques et nettoyants	160.61 \$
	Papier à mains	40.19 \$
	Hypochlorite en solution et dépôt	1 377.86 \$
	Papier hygiénique - MCJ	75.83 \$
Sani Bleu	Vidange remorque sanitaire 05-07-2023	718.59 \$
	Vidange remorque sanitaire 25-07-2023	718.59 \$
Sentiers boréals St-Pierre Virginie	Honoraires analyses sentiers boréals Domaine	2 697.90 \$
	Achats et déplacement pour camp de jour	389.42 \$

**42 593.70 \$**

### **ACHATS AUTORISÉS POUR LA VIE COMMUNAUTAIRE (ARÉNA)**

Avantis Coopérative	Exacto et lames	45.95 \$
	Rouleau, Tremclad aérosol	27.81 \$
	Peinture, doublure contenant à peinture	19.13 \$
	Mousqueton, œillet à bois	6.38 \$
Journal L'Oie Blanche	Offre d'emploi, Préposé aux installations	290.32 \$
Prodécor S.V.	Peinture	122.97 \$
Régie des alcools, courses et jeux (VISA)	Permis d'alcool Aréna	468.00 \$

**980.56 \$**

### **ACHATS AUTORISÉS POUR LES TRAVAUX PUBLICS**

A1 Hydraulique	Graisse premium et huile deux temp	144.77 \$
	Zeromax Sea A 1wrk	602.78 \$
	Pièces diverses	140.08 \$
	Modifié et usiné adapter et m.o.	95.43 \$
Avantis Coopérative	Lames 8x18	50.29 \$
	Boulon	35.62 \$
	Serrure, powerbolt	187.83 \$
	Fil noir calibre 14.5	14.92 \$
	Asphalte froide	30.47 \$
	Asphalte froide	152.35 \$
	Manche bois vis métal 60"	22.90 \$
	Crochet œillet 3/8"	17.43 \$
	Brosse manche métal et brosse goudron	31.50 \$
	Lames	60.87 \$
	Rubans à mesurer	35.04 \$
	Ponceaux travaux 2e rang	8 874.55 \$
	Ponceaux travaux 2e rang	9 423.83 \$
	Ponceaux travaux 2e rang	9 423.83 \$
	Table de pique-nique garage	336.45 \$
	Filtre huile, moteur, à air, à gaz, cabine	230.35 \$
	Barre de puissance à 6 prises, vis gypse	29.85 \$
	Respirateur pesticide, coupe à ras bois/métal	68.95 \$

	Scellant coupe-feu, fourrure métallique	359.31 \$
	Vérificateur voltage, vis plancher	37.90 \$
	Vis plancher, embout tournevis	32.73 \$
	Pistolet mousse uréthane, nettoyeur à mousse	117.16 \$
	Gypse, épinette, scellant coupe-feu	1 196.24 \$
	Contre-écrou, vis	39.05 \$
Camions Globacam	Vérifier moteur et transmission Western S.	645.83 \$
	Vérifier suspension avant Western Star	1 530.65 \$
Construction B.M.L.	Asphalte générale	2 170.38 \$
Escali Pro	Lignage de rues - ch. du Roy Est et Ouest	3 449.25 \$
Exca-vac construction	Change boîte de service valve de rue de l'Église et Miville-D.	2 119.85 \$
	Aspiration sable piscine et pompe piscine	1 611.08 \$
Excavation Robert Chouinard	Gravier et transport, bris d'aqueduc 08-07-23	1 092.26 \$
	12 hrs de pelle + transport, bris d'aqueduc	3 202.06 \$
Excavation VCG Inc.		
Extincteurs Ouellet Enr.	Vérif. Ext. Garage et service incendie	639.26 \$
Fortrac Inc.	28 hrs location de pelle, ponceau 2e R. O.	2 665.87 \$
G. Lemieux et fils Inc.	Sable, terre et concassé 0 3/4	568.48 \$
	Sable et concassé 0 3/4	297.38 \$
Garage Minville	Goujon de roue et écrou conique	25.62 \$
Garage MVL	Filage de lumière boîte arrière, boyaux hydraulique	
	chaîne de convoyeur principal	11 805.62 \$
Garage S.B. Auto Inc.	Bougie test et bobine Ford F350	206.80 \$
Griffunrie	Agenda Vincent Pellerin	24.09 \$
Lapointe Automobiles Inc.	Trousse 20C	12.65 \$
Laurendeau, Fernand	Lettrage sur 7 panneaux aluminium	105.00 \$
Les huiles Lord	Diesel (1300 litres)	1 907.19 \$
	Diesel	1 571.92 \$
	Essence	2 603.84 \$
	Essence (1501 litres)	2 630.10 \$
Magasin Coop La Paix Michel Gamache et frères Inc.	Plumeau, nettoyant multi-usage, linge bleu	19.16 \$
	Location machine bris d'aqueduc	812.87 \$
	Vente et transport de gravier	1 589.56 \$
Municipalité de St-Aubert	Cueillette ordures usine 2023	199.05 \$
Pavage Réparation Francoeur	Asphaltage partie Sud Route à Marichon	70 266.97 \$
Pavage scellant Jirico	Asphalte recyclé chemin du Golf	32 796.62 \$
	Asphaltage 2e Rang Ouest	85 610.39 \$
	Asphalte et préparation début rue H.-Gamache	5 392.33 \$
	Travaux préparation ponceaux	22 644.82 \$
	Rapiéçage Route 132 avant bureau de poste	6 383.63 \$
	Rapiéçage manuel Route à Marichon	11 738.90 \$
Pièces d'autos GGM	Jeu de plaquettes	1 166.62 \$
	Batterie et moulage	469.94 \$
	Dépôts de moulage, étrier	-270.83 \$
Plomberie Martin		
Pelletier	Travaux 26 mai 2023 bris d'aqueduc	2 026.82 \$
Port-Joli Pièces Autos	Air up-60155	6.13 \$
	Graisse	12.45 \$
	Silicone transparent, ligne à essence	11.75 \$
	Époxy, cold weld compound, bris d'aqueduc	35.01 \$
	Pistolet essence, pistolet 1 po diesel	229.84 \$
	Mini barre Led	60.87 \$
	Terminal marine	15.64 \$



	Douille, adaptateur chocs	41.51 \$
	Clé combinée 1 1/2	51.82 \$
	Huile 5W30	58.50 \$
	Red oil	8.63 \$
	Col-R-Flo	4.05 \$
Quéflex	Modif. équip. pour compatibilité sur 2 camions	10 517.00 \$
	Boulons et écrous, tuyau d'extension, kit de restauration pour vanne, rondelles	1 635.71 \$
Réal Huot Inc. Serv. Routier Éric Robichaud	Changement ressort différentiel	406.45 \$
	Ressort et tuyau Kenworth	58.64 \$
Signalisation Lévis inc.	Cônes, balises flexibles, pesées moulées, panneaux aluminium	6 518.91 \$
	Panneaux arrêt, accès interdit, flèches directionnelles, arrêt autobus scolaires	4 744.45 \$
	Balises cyclo-zone et colle	8 814.80 \$
Soudure G & M St-Pierre	Tuyau eau hd 1 1/2	33.27 \$
	Plate aluminium, shaft 1045 1 1/2	35.80 \$
	Aluminium plate pour banc parc Robichaud	87.84 \$
	Soudure aluminium, kiosque touristique	23.24 \$

**346 936.82 \$**

#### **ACHATS AUTORISÉS POUR LE SERVICE INCENDIE**

Avantis Coopérative	Cadenas, adaptateur et coffret mural	122.79 \$
	Retour adaptateur	-20.71 \$
	Planches pour cabanon	281.51 \$
	Manchon 3"	2.62 \$
	Vis à plancher	20.09 \$
	Vis gypse	13.74 \$
	Box et embouts	89.61 \$
	Matériaux pour cabanon compresseur	71.89 \$
Boivin et Gauvin Inc.	Botte Fire Eagle Air	672.60 \$
	Achat 4 boyaux double gaine	1 138.53 \$
Extincteurs Montmagny	Test hydrostatique	165.22 \$
Extincteurs Ouellet	2 extincteurs 5 lbs	149.47 \$
Garage S.B. Auto Inc.	Essuie-glace camion incendie 970	14.77 \$
Griffunrie	30 Duo-tangs à pochette	82.44 \$
Isotech instrumentations Inc.	Renversement de la facture 20000	-1 194.95 \$
	Réparations de manteaux	593.22 \$
	Inspection des échelles	560.21 \$
Morin, Karl	Led ampoules de phares améliorées	40.23 \$
	Achat de gatorade	50.57 \$
Municipalité L'Islet	Assistance incendie 778, Grand Village	383.86 \$
	Assistance incendie 534, Ch. Du Moulin	710.43 \$
Municipalité St-Aubert	Assistance incendie 31, rue Legros	252.94 \$
	Assistance incendie 692, Av. Gaspé Est	201.11 \$
Novicom Technologies Inc.	Réparation d'un radio portatif	77.61 \$
Port-Joli Pièces Autos	Feu gabarit rouge, feu gabarit jaune	69.17 \$
	Absorbent 15kg	101.30 \$
	Ruban	23.09 \$
	Avertisseur de marche arrière	119.66 \$
Pyro Secur	Inspection visuelle de 16 cylindres	206.95 \$
	Inspection visuelle de 18 cylindres	252.94 \$
REM	Fan pour moteur électrique	72.43 \$

Soudure G&M St-Pierre Inc.	Plaques aluminium	6.64 \$
----------------------------	-------------------	---------

**5 331.98 \$**

**ACHATS AUTORISÉS POUR LES USINES DE FILTRATION ET D'ÉPURATION**

Brault Maxtech Inc.	3 lampes Optiview	99.24 \$
Hach Sales et Service Canada	Étalonnage annuel	320.84 \$
Javel Bois-Francis Inc.	Hypochlorite en solution	718.09 \$
	Hypochlorite en solution	952.74 \$
Messer Canada	Oxygène en vrac - juin	1 195.55 \$
	Frais d'établissement d'oxygène - juin	408.16 \$
	Oxygène en vrac - juillet	1 195.55 \$
	Frais d'établissement d'oxygène - juillet	408.16 \$

**5 298.33 \$**

**ACHATS AUTORISÉS POUR LA BIBLIOTHÈQUE**

Anick Gosselin Reliure	Réparation de volumes	80.00 \$
------------------------	-----------------------	----------

**80.00 \$**

**TOTAL DES ACHATS: 477 793.04 \$**

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, directeur général et greffier-trésorier adjoint de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

\_\_\_\_\_  
Eric Thivierge, directeur général et greffier-trésorier adjoint

**4.2 Demandes adressées au conseil.**

218-08-2023

**Projet de Complexe Multisports de la Ville de La Pocatière – résolution d'appui.**

ATTENDU QUE la Ville de La Pocatière (la Ville) a mandaté un comité afin de réfléchir à l'avenir du bâtiment, communément appelé, l'ancien aréna;

ATTENDU QU'après analyse par une firme d'architecte, l'option de conserver, rénover et réaménager le bâtiment en complexe sportif a été retenue;

ATTENDU QUE des consultations auprès des différents utilisateurs ont permis d'améliorer et de bonifier les aménagements proposés afin que ceux-ci répondent le mieux possible à leurs besoins;

ATTENDU QUE, conformément à ce qui a été recommandé au terme desdites consultations, le projet de Complexe Multisports comporterait trois surfaces différentes afin de répondre aux besoins exprimés par les différents usagers : une surface synthétique, une surface de dek hockey et un dojo, ainsi que des vestiaires sportifs;

ATTENDU QUE le Complexe Multisports représente une nouvelle offre de service de loisir qui se démarque des autres infrastructures municipales, puisque non offerte dans la région;

ATTENDU QUE le Complexe Multisports abriterait des installations et des services mieux adaptés et plus accessibles aux besoins des organismes sportifs du milieu;

ATTENDU QUE le Complexe Multisports répond à un besoin de multiplier l'offre de service et de loisir, qui a été exprimé par les entreprises, et ce, afin de les aider à attirer de nouveaux talents;

ATTENDU QUE le Complexe Multisports contribuerait à l'attractivité et à la rétention des familles et des jeunes professionnels afin de les inciter à s'établir dans notre région;

ATTENDU QUE le Complexe Multisports contribuerait à bonifier l'offre sportive de la Ville, laquelle est déjà reconnue comme un pôle régional à cet égard, en plus de contribuer à promouvoir de saines habitudes de vie;

ATTENDU QUE la population étudiante de Saint-Jean-Port-Joli qui fréquente les établissements d'enseignement de la Ville pourra en bénéficier;

ATTENDU QU'aucune aide financière n'est demandée.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Brigitte Caron  
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli appuie la réalisation du projet de la Ville de La Pocatière pour la transformation de l'ancien aréna en Complexe Multisports.

219-08-2023

**Demande des résidents.es du chemin du Grand-Village.**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli a reçu une demande de réfection complète de la chaussée du chemin du Grand-Village de la part de citoyens et citoyennes y résidant;

ATTENDU QUE la somme requise pour effectuer ces travaux n'était pas prévue au budget 2023.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli évalue les meilleurs moyens pour remédier à la situation.

220-08-2023

**Demande de soutien financier pour les Jeux du Québec 2023.**

ATTENDU QUE la 57<sup>e</sup> Finale des Jeux du Québec s'est déroulée du 21 au 29 juillet 2023 à Rimouski;

ATTENDU QUE l'URLS Chaudière-Appalaches demande un appui financier pour les cinq athlètes de notre localité qui y ont participé;

Dahlia Guay (Athlétisme) - Médaille d'argent en saut à hauteur  
Maude Lemieux (Athlétisme)  
Prudence Lemieux (Athlétisme)  
Malcom Hudon (Basketball masculin)  
Victor Martel (Basketball masculin)

ATTENDU QUE le conseil municipal entend soutenir les Jeux du Québec financièrement à raison de 100 \$ par athlète, tel que demandé;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli verse un montant de 500 \$ à URLS Chaudière-Appalaches pour les athlètes de Saint-Jean-Port-Joli.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, directeur général et greffier-trésorier adjoint de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Eric Thivierge, directeur général et greffier-trésorier adjoint

221-08-2023

**Campagne de financement visant trois nouveaux commerces.**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli a reçu une demande de soutien financier de la part de trois nouveaux commerces en démarrage;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
APPUYÉ PAR : Mme Brigitte Caron  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de les informer que la municipalité ne finance pas ce type de projets, mais qu'une visibilité leur sera offerte comme les autres commerces situés dans la municipalité.

222-08-2023

**Compétition provinciale des pompiers du Québec 2025.**

ATTENDU QUE les pompiers de Saint-Jean-Port-Joli désirent déposer leur candidature pour la Compétition provinciale des pompiers du Québec qui se déroulera les 27-28 et 29 juin 2025;

ATTENDU QUE la municipalité sera sollicitée à différents niveaux :

- 1- Prêt ou location avantageuse des infrastructures (La Vigie et Aréna);
- 2- Équipements mobiles ;
- 3- Aménagement et signalisation dans les rues et les sites ;
- 4- Sécurité des lieux ;
- 5- Visibilité et publicité ;

ATTENDU QUE la municipalité n'aura pas à déboursier d'argent, car les dépenses liées à l'organisation de l'événement seront couvertes par les frais d'inscription, les commandites des commerces et des entreprises et le Club social des pompiers de Saint-Jean-Port-Joli ;

ATTENDU QUE l'événement offre une visibilité importante sur l'ensemble des régions du Québec ;

ATTENDU QUE les profits potentiels de l'événement seront remis à des organismes ou des fondations ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
APPUYÉ PAR : Mme Ginette Plante  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli appuie le dépôt de la candidature des pompiers de Saint-Jean-Port-Joli pour la Compétition provinciale des pompiers du Québec.

223-08-2023

**Rue à sens unique pour le Festival Chants de marins.**

ATTENDU QUE le Festival Chants de marins se déroulera du 17 au 20 août prochain ;

ATTENDU QU'il y a lieu de faciliter et de sécuriser la circulation automobile dans les rues avoisinantes pendant certaines journées durant cet événement ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
APPUYÉ PAR : Mme Brigitte Caron  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la circulation soit à sens unique sur la rue Caron de l'entrée du parc des Trois-Bérets vers la route 132 du 17 au 20 août 2023 inclusivement ;

que durant la même période, le stationnement soit interdit dans la rue Lionel-Groulx afin de maintenir en permanence deux accès au parc et à la route 132.

La signalisation sera fournie par les travaux publics.

224-08-2023

**Autorisation pour un tournage de Fleuve Espace Danse au Domaine de Gaspé.**

ATTENDU QUE Fleuve Espace Danse demande l'autorisation d'utiliser le site du Domaine de Gaspé pour le tournage de l'œuvre « Être de Bois » les 8 et 9 août 2023 ;

ATTENDU QUE Fleuve Espace Danse est un acteur culturel important à Saint-Jean-Port-Joli ;

ATTENDU QUE le tournage n'aura pas d'impact sur les activités du camp de jour ;

ATTENDU QUE le fait de voir une équipe de tournage peut constituer pour les jeunes une expérience exceptionnelle ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Ginette Plante  
APPUYÉ PAR : Mme Brigitte Caron  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT



**4.4 Dépôt du rapport sur l'application du règlement 773-18 sur la gestion contractuelle 2022-2023.**

Le directeur général et greffier-trésorier adjoint dépose une copie du rapport 2022-2023 remis à chacun des membres du conseil municipal en vertu de l'article 938.1.2. du Code municipal.

225-08-2023

**4.5 Travaux au garage municipal.**

ATTENDU QUE le conseil municipal désire faire installer un recouvrement extérieur sur deux conteneurs;

ATTENDU QUE des demandes de soumission par voie d'invitation écrite ont été formulées auprès des fournisseurs retenus par le conseil municipal à la séance de travail du 4 juillet 2023;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli n'a reçu aucune soumission;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de la municipalité, dans le contexte du règlement numéro 773-18 portant sur la gestion contractuelle, qu'un contrat soit octroyé à la firme **Construction Rémi Caron Inc.**, de gré à gré;

ATTENDU QUE la municipalité peut conclure de gré à gré tout contrat visé à l'un des paragraphes du premier alinéa de l'article 935 C.M., comportant une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique en vertu de l'article 935 C.M.;

ATTENDU QUE le règlement 773-18 répond à un objectif de transparence et de saine gestion des fonds publics;

ATTENDU QUE ces travaux font partie de la liste des travaux priorités à la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mai 2023 par la résolution 146-05-2023 dans le cadre du programme d'aide financière PRABAM;

ATTENDU QUE le programme d'aide financière PRABAM couvre la totalité de cette dépense ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accorder le contrat de recouvrement extérieur de deux conteneurs au garage municipal à Construction Rémi Caron Inc. pour un montant de 101 774,12 \$ plus taxes;

Que les travaux soient terminés au plus tard le 15 novembre 2023.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, directeur général et greffier-trésorier adjoint de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Eric Thivierge, directeur général et greffier-trésorier adjoint

226-08-2023

**4.6 Entente de services aux personnes sinistrées avec la Société canadienne de la Croix-Rouge 2023-2025.**

ATTENDU QUE les parties ont conclu une entente de service aux personnes sinistrées entrée en vigueur en date du 15 octobre 2019;

ATTENDU QUE la résolution 233-08-2022 permettait de prolonger cette entente jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle entente;

ATTENDU QUE la nouvelle entente à signer entre la municipalité et la Société canadienne de la Croix-Rouge entrera en vigueur dès le 15 octobre 2023 ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Brigitte Caron

APPUYÉ PAR : Mme Ginette Plante

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'autoriser le maire et le directeur général et greffier-trésorier à signer la nouvelle entente avec la Société Canadienne de la Croix-Rouge pour les services aux personnes sinistrées qui couvre la période du 15 octobre 2023 au 15 octobre 2025.

227-08-2023

**4.7 Offre de service pour la stabilisation du talus dans le chemin du Moulin Sud.**

ATTENDU QUE la crue printanière 2023 de la rivière Trois-Saumons a accéléré l'érosion du talus sur la portion la plus rapprochée du chemin du Moulin Sud;

ATTENDU QUE la glissière de sécurité installée à cet endroit montre des signes d'affaissement tel que décrit dans le rapport du ministère de la Sécurité publique datant du 31 mars dernier;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli entend sécuriser cette portion du chemin du Moulin Sud notamment avec l'enrochement du talus, et ce, le plus rapidement possible;

ATTENDU QUE la firme **ASP Experts-Conseils** a été saisie de la problématique le printemps dernier, dès les premiers signes d'affaissement de la glissière et a participé aux discussions avec le ministère de la Sécurité publique;

ATTENDU QUE la firme **ASP Experts-Conseils** a soumis une offre de service le 14 juillet 2023 qui prévoit la réalisation d'études préalables à la conception de l'ouvrage de stabilisation :

- Relevé d'arpentage (réalisé par un(e) arpenteur-géomètre)
- Étude de stabilité de pente (réalisée par un laboratoire géotechnique)
- Étude biologique (réalisée par un(e) biologiste)
- Étude hydraulique et hydrologique

ATTENDU QUE la firme **ASP Experts-Conseils** a soumis une offre de service au montant de 29 820 \$ plus taxes pour la réalisation des études préalables;

ATTENDU QU'il est important d'entamer des travaux pour sécuriser cette portion de route le plus rapidement possible;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de la municipalité, dans le contexte du règlement numéro 773-18 portant sur la gestion contractuelle, qu'un contrat soit octroyé à la firme **ASP Experts-Conseils**, de gré à gré;



ATTENDU QUE la municipalité peut conclure de gré à gré tout contrat visé à l'un des paragraphes du premier alinéa de l'article 935 C.M., comportant une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique en vertu de l'article 935 C.M;

ATTENDU QUE le règlement 773-18 répond à un objectif de transparence et de saine gestion des fonds publics;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR           Mme Ginette Plante  
APPUYÉ PAR                    Mme Brigitte Caron  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accepter l'offre de service de la firme **ASP Experts-Conseils** pour la réalisation des études préalables pour un montant de **29 820 \$ plus les taxes applicables.**

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, directeur général et greffier-trésorier adjoint de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Eric Thivierge, directeur général et greffier-trésorier adjoint

228-08-2023

**4.8 Autorisation du paiement final relatif aux travaux dans les rues Fleury, chemin du Roy Ouest et du Quai Sud -TECQ 2019-2023.**

IL EST PROPOSÉ PAR :       Mme Lyne Jacques  
APPUYÉ PAR :                M. Jean-Pierre Lebel  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'autoriser le paiement de la retenue finale à Action Progex Inc. en date du 24 juillet 2023 au montant de **104 818,73 \$ incluant les taxes** concernant les travaux relatifs aux rues Fleury, chemin du Roy Ouest et du Quai Sud tel que recommandé par la firme ASP Experts-conseils.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, directeur général et greffier-trésorier adjoint de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Eric Thivierge, directeur général et greffier-trésorier adjoint

229-08-2023

**4.9 Mérite municipal 2023.**

Les membres du conseil municipal de Saint-Jean-Port-Joli nomment les personnes et organisme suivants pour le mérite municipal 2023 :

Citoyenne :                    Madame Josette Dubé  
Employé municipal :        Monsieur Nicolas Pilote  
Organisme :                   Apprendre Autrement

## 5. URBANISME ET ENVIRONNEMENT:

### 5.1 Consultation publique pour une dérogation mineure pour le 9 chemin de L'Anse Saint-Jean.

Le conseil municipal tient une consultation publique sur la dérogation mineure pour le 9 chemin de L'Anse Saint-Jean.

230-08-2023

### 5.2 Dérogation mineure pour le 9 chemin de L'Anse Saint-Jean.

ATTENDU QUE les propriétaires du lot 3 874 262, situé au 9, chemin de L'Anse Saint-Jean ont déposé une demande de dérogation mineure en vertu du règlement 353-90 visant les normes d'implantation du règlement de zonage (règlement 705-13).

ATTENDU QUE les documents requis pour l'analyse du dossier ont été déposés par les propriétaires;

ATTENDU QUE la demande vise à permettre l'agrandissement du chalet en dérogeant de l'article 16.11 du règlement de zonage (règlement 705-13), qui permet un agrandissement sans que celle-ci ne soit plus dérogatoire que l'implantation actuelle (actuellement la marge est de 2,88 m, suite à l'agrandissement la marge serait de 2,23 m);

ATTENDU QUE l'article 16.11 relatif à l'agrandissement d'un bâtiment ou d'une construction dérogatoire protégé par droits acquis encadre avantageusement, par ses dispositions, l'agrandissement de bâtiment dérogatoire sur le territoire de la municipalité et que l'article est loin de créer un préjudice aux propriétaires;

ATTENDU QUE la demande vise à permettre l'agrandissement d'un bâtiment dérogatoire sur un lot dérogatoire en bordure d'un cours d'eau;

ATTENDU QUE les propriétaires peuvent faire autrement pour réaliser le projet;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal de **refuser** la demande de dérogation mineure telle que présentée;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR                   Mme Brigitte Caron  
APPUYÉ PAR                            Mme Ginette Plante  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de refuser la présente demande.

231-08-2023

### 5.3 Adoption du règlement 825-23 modifiant le règlement de zonage 705-13 afin de renommer la zone 116 I et modifier les usages autorisés (secteur rue du Faubourg).

#### RÈGLEMENT 825-23

ATTENDU QUE le conseil municipal juge à propos de modifier sa réglementation d'urbanisme dans le secteur de la zone 116 I et d'en modifier les usages autorisés;

ATTENDU QU'il est à propos de modifier le zonage dans le secteur de la rue du Faubourg afin de refléter la réalité du secteur;

ATTENDU QUE la municipalité doit modifier son règlement 705-13 relatif au zonage pour permettre le changement;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné par monsieur Anthony Hallé à la séance ordinaire du 5 juin 2023;

ATTENDU QU'une consultation publique a été tenue à la séance ordinaire du 4 juillet 2023;

ATTENDU QU'en date du 20 juillet 2023, aucune demande d'approbation référendaire n'a été faite;

ATTENDU QU'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
APPUYÉ PAR : Mme Brigitte Caron  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter le présent règlement.

**MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 705-13 AFIN DE RENOMMER LA ZONE 116 I ET DE MODIFIER LES USAGES AUTORISÉS (SECTEUR RUE DU FAUBOURG).**

**ARTICLE 1:**

L'article 3.1 du règlement 705-13 relatif au zonage, est modifié afin de renommer la zone 116 I par 116 Ca, afin d'en modifier les usages autorisés. Le tout tel qu'illustré à l'annexe A-1 jointe à la présente.

**ARTICLE 2:**

L'article 3.12 du règlement 705-13 relatif au zonage est modifié à la colonne portant sur la zone 116 I comme suit :

- En modifiant l'identifiant de la zone par 116 Ca;
- En n'autorisant plus la classe I1 industrie;
- En autorisant les usages des classes C1, C2 et C3;
- En retirant l'information de la ligne normes spécifiques;
- En remplaçant à la ligne Marge de recul latérale minimale le chiffre 4 par 2;
- En remplaçant à la ligne Somme minimale des deux marges latérales le chiffre 10 par 6;
- En remplaçant à la ligne Affichage la norme 5.13 par 5.12;

Le tout tel qu'illustré à l'annexe A-2 jointe à la présente.

**ARTICLE 3:**

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.



Modifié 724-14, 732-15 Modifié 782-19

<b>Grille des spécifications</b>	<b>Zones</b>									
	<b>111 Ma</b>	<b>112 Ma</b>	<b>113 E</b>	<b>114 E</b>	<b>115 Ma</b>	<b>116 Ca</b>	<b>117 Rb</b>			
(Article 3.12)										
<b>Classes d'usages</b>										
H1-Unifamiliale	✓	✓			✓					
H2-Bifamiliale	✓	✓			✓					
H3 Multifamiliale	✓	✓			✓		✓			
H4-Maison mobile										
H5-Chalet										
C1-Commerce touristique	✓	✓			✓	✓				
C2-Commerce léger	✓	✓			✓	✓				
C3-Commerce moyen	✓	✓			✓	✓				
C4-Commerce lourd										
I1-Industrie										
A1-Agricole										
R1-Récréotouristique										
P1-Public										
E1-Conservation			✓	✓						
E2-Espace vert										
<b>Normes particulières</b>										
Usage spécifiquement interdit						(17)*				
Usage spécifiquement permis										
Normes spécifiques										
<del>PHA route 132 (ABROGÉ 748-17</del>	☐	☐				☐				
<del>PHA zone patrimoniale 748-17</del>										
Zone inondable										
Plaine inondable	☐	☐	☐	☐						
Contraintes anthropiques (1)										
Zonage agricole provincial			☐	☐						
<b>Normes d'implantation</b>										
Superficie minimale du premier étage en mètres carrés	<b>21 (19)</b>	<b>55</b>	-	-	<b>55</b>	<b>55</b>	<b>55</b>			
Largeur minimale en mètres de la façade avant	<b>6 (20)</b>	<b>7</b>	-	-	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>7</b>			
Marge* de recul avant minimale en mètres	<b>10</b>	<b>10</b>	-	-	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>10</b>			
Marge* de recul arrière minimale en mètres	<b>4</b>	<b>4</b>	-	-	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>4</b>			
Marge* de recul latérale minimale en mètres (2)	<b>2</b>	<b>2</b>	-	-	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>			
Somme minimale des deux marges latérales en mètres	<b>6</b>	<b>6</b>	-	-	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>			

Nombre d'étages permis	3	3	-	-	3	2	3			
Hauteur maximale en mètres	15	15	-	-	15	10	15			
Affichage (article du règlement)	15.12	15.12	-	-	15.12	15.12	15.11			

\* Voir l'article 3.11 et 6.4 Modifié 748-1

232-08-2023

**5.4 Demande de permis de rénovation pour le 865 avenue de Gaspé Ouest.**

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 6 193 437, situé au 865, avenue de Gaspé Ouest a fait une demande de permis pour la rénovation de cet immeuble;

ATTENDU QUE l'immeuble est assujéti aux dispositions du règlement 747-17 visant le PIIA;

ATTENDU QUE les documents requis pour l'analyse du dossier ont été déposés par le propriétaire;

ATTENDU QUE la demande vise les éléments suivants :

- Restauration de la toiture par un revêtement de type tôle à baguette et tôle à la canadienne;

ATTENDU QUE la demande respecte les dispositions de la réglementation en vigueur;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Ginette Plante  
 APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accepter la demande de permis de rénovation telle que présentée.

233-08-2023

**5.5 Demande de permis de rénovation pour le 142 avenue de Gaspé Ouest.**

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 3 873 019, situé au 142 avenue de Gaspé Ouest a fait une demande de permis pour la rénovation de cet immeuble;

ATTENDU QUE l'immeuble est assujéti aux dispositions du règlement 747-17 visant le PIIA;

ATTENDU QUE les documents requis pour l'analyse du dossier ont été déposés par le propriétaire;

ATTENDU QUE la demande vise les éléments suivants :

- Remplacement du recouvrement de la toiture par un bardeau d'asphalte identique à celui existant ;

ATTENDU QUE la demande respecte les dispositions de la réglementation en vigueur;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Brigitte Caron  
 APPUYÉ PAR : Mme Ginette Plante  
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accepter la demande de permis de rénovation telle que présentée.

## 6. TRAVAUX PUBLICS :

234-08-2023

### 6.1 Engagement de personnel.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
APPUYÉ PAR : Mme Brigitte Caron  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'engager monsieur **Samuel Thibault-Carrier** à titre de journalier et opérateur aux travaux publics au salaire et aux conditions établies à compter du 7 août 2023.

D'engager monsieur **Angers Fortin** à titre de journalier et opérateur aux travaux publics pour la saison hivernale 2023-2024 au salaire et aux conditions établies.

D'engager monsieur **Denis Robichaud** à titre de journalier et opérateur aux travaux publics pour la saison hivernale 2023-2024 de façon occasionnelle les fins de semaine au salaire et conditions établies en y ajoutant les avantages sociaux.

#### Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, directeur général et greffier-trésorier adjoint de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Eric Thivierge, directeur général et greffier-trésorier adjoint

235-08-2023

### 6.2 Démission d'un membre du personnel.

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accepter la démission de monsieur Pier-Jules Robichaud comme opérateur aux travaux publics en date du 23 juin 2023 et de le remercier pour son implication au sein de la municipalité.

## 7. VIE COMMUNAUTAIRE :

236-08-2023

### 7.1 Marché de Noël.

ATTENDU QUE le marché de Noël est un événement grandement apprécié de la population et procure un rayonnement à la municipalité;

ATTENDU QUE le marché de Noël offre une vitrine importante à certains de nos artisans;

ATTENDU QUE le conseil municipal désire continuer la tradition;

ATTENDU QUE les installations de La Vigie sont disponibles pour recevoir cet événement;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Ginette Plante  
APPUYÉ PAR : Mme Brigitte Caron  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'organiser le Marché de Noël du 8 au 10 décembre 2023 à La Vigie.

D'engager madame Valérie Dion à titre de contractuelle pour la conceptualisation et la planification de l'animation lors de l'événement pour un montant de 1760 \$.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, directeur général et greffier-trésorier adjoint de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Eric Thivierge, directeur général et greffier-trésorier adjoint

**8. SERVICE INCENDIE :**

237-08-2023

**8.1 Démission de membres du personnel.**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accepter la démission de monsieur Steve Rioux comme pompier au sein du service incendie en date du 11 juillet 2023.

D'accepter la démission de monsieur Pascal Bernier comme pompier au sein du service incendie en date du 14 juillet 2023.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU

de remercier monsieur Rioux et monsieur Bernier pour leur implication au service incendie pour les années de service.

238-08-2023

**8.2 Engagement de madame Virginie Laberge-Ratelle comme pompière.**

ATTENDU QUE madame Virginie Laberge-Ratelle a signifié son intérêt à faire partie du service incendie de Saint-Jean-Port-Joli;

ATTENDU QU'une lettre recommandant l'embauche de madame Laberge-Ratelle a été déposée le 4 juillet dernier par courriel auprès du directeur général par le directeur du service incendie;

ATTENDU QUE madame Laberge-Ratelle débutera les cours de formation pompier 1 et que les coûts de cette formation seront payés à parts égales avec la municipalité de L'Islet;

ATTENDU QU'une entente devra être conclue au préalable entre la municipalité de L'Islet et la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli sur le partage des frais en ce qui concerne les pompiers qui travailleront pour les deux municipalités;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
APPUYÉ PAR : Mme Brigitte Caron  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli engage madame Virginie Laberge-Ratelle à titre de pompière pour le service incendie de Saint-Jean-Port-Joli.



## **Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, directeur général et greffier-trésorier adjoint de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Eric Thivierge, directeur général et greffier-trésorier adjoint

## **9. AUTRES SUJETS :**

239-08-2023

### **9.1 Motion de félicitations à nos athlètes port-joliens.**

Le conseil municipal tient à féliciter les athlètes suivants pour leur participation à la 57<sup>e</sup> Finale des Jeux du Québec 2023 qui s'est déroulée du 21 au 29 juillet 2023 à Rimouski :

Dahlia Guay (Athlétisme) - Médaille d'argent en saut à hauteur  
Maude Lemieux (Athlétisme)  
Prudence Lemieux (Athlétisme)  
Malcom Hudon (Basketball masculin)  
Victor Martel (Basketball masculin)

### **10. Période de questions.**

Le maire répond aux questions qui lui sont posées. Les sujets abordés à ce point se retrouvent en annexe du procès-verbal.

240-08-2023

### **11. Clôture et levée de la séance.**

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de lever la séance à 20:56 heures.

---

Normand Caron, maire

---

Eric Thivierge directeur général et greffier-trésorier adjoint

Je, Normand Caron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

## **ANNEXE**

### **Sujets abordés lors de la période de questions:**

- Suggestion d'augmenter la visibilité pour le sens unique du chemin du Roy Est.
- Passage piétons à faire sur le chemin du Roy Ouest et à refaire sur la rue des Pionniers Ouest.
- Question sur le contrat d'ASP Experts-Conseils.
- Question sur le pavage sur la route à Marichon.
- Retour sur un animal mort enterré au Domaine de Gaspé.